

Futaie irrégulière

DÉFINITIONS

SURFACE TERRIÈRE : indicateur de l'espace occupé par les arbres.
Voir la fiche : « Connaître et utiliser la surface terrière » (www.crpfp.fr) ou sur demande.

COUPE JARDINATOIRE : intervention qui récolte, améliore, structure et renouvelle simultanément à chaque passage.

CLASSES DE GROSSEUR DES ARBRES :

- (Dimension du diamètre des troncs à 1,30m de hauteur)
- Les **Petits Bois (PB)** regroupent les arbres de 17,5 à 27,5 cm de diamètre.
 - Les **Bois Moyens (BM)** regroupent les arbres de 27,5 à 47,5 cm de diamètre.
 - Les **Gros Bois (GB)** regroupent les arbres de plus de 47,5 cm de diamètre.



DÉFINITION

FUTAIE IRRÉGULIÈRE : peuplement composé d'arbres de toutes classes de diamètre ou d'âge et notamment de semis.

CONSEIL PLUS

Une évaluation régulière de la structure du peuplement permet de s'assurer de la présence de toutes les classes de grosseur.

CONSEIL PLUS

Veiller à la bonne exécution des chantiers, notamment pour la protection des sols et des eaux en s'appuyant sur le cahier des charges de l'exploitation forestière de PEFC.

Maintien de la futaie irrégulière

Objectif

- Conserver la surface terrière entre 14 m² (après coupe) et 18 m² (avant coupe) par hectare, maintenir la structure irrégulière choisie, une régénération naturelle viable (hauteur supérieure à 50 cm) et toutes les classes de grosseur.
- Produire du bois d'œuvre de qualité et renouveler le peuplement en continu.

Actions recommandées

- **Tous les 6 à 8 ans** : Coupe jardinatoire prélevant 20 à 25 % de la surface terrière au profit des arbres les mieux conformés dans toutes les catégories de grosseur pour maintenir la structure irrégulière choisie. *Exemple d'irrégularité recommandée par catégories de grosseur (en m² de surface terrière ou nombre de tiges par hectare) : PB 3 m² ou 70-90 tiges /ha ; BM 6 m² ou 50-60 tiges /ha ; GB 9 m² ou 30-40 tiges /ha.*
- **Organiser et maintenir** un cloisonnement régulier pour faciliter le débardage et préserver le peuplement et les sols.
- **A chaque passage en coupe et au moins une fois, à mi-rotation** : dégagement et entretien de la régénération naturelle. En cas d'insuffisance, réaliser des plantations complémentaires, protégées des dégâts de gibier.

Actions Biodiversité

Etudier les conditions de milieu pour préparer une exploitation respectueuse de l'environnement.

Favoriser la diversité des essences.
Préserver le sous-étage.

Conserver les arbres à forte valeur environnementale.